



Conjoint collaborateur retraite

Par **CHRISTIANEM**, le **15/11/2009** à **11:11**

Bonjour,
Je souhaiterais savoir si j'ai droit à une retraite en tant que conjoint collaborateur.
Mon maris et moi sommes à la retraite, nous envisageons de nous séparer, seulement en tant que conjoint collaborateur et n'ayant jamais cotisé ou officialisé ce statut j'ai des craintes sur la possibilité de percevoir quelque chose pour ma retraite.
Pouvez-vous m'aider pour savoir si il y a moyen de régulariser ma situation afin que l'on tienne compte de toutes ces années à travailler au service de l'entreprise pour mon maris qui aujourd'hui veut me quitter. Je me sens démunie...
Merci d'avance pour votre réponse et précieux conseils.
Cdt.
Mme MAUFFREY